CONCOURS INTERNE ET DE 3^{EME} VOIE DE TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

SESSION 2005

ETUDE DE CAS

portant sur l'option choisie par le candidat au sein de la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 4h00 Coefficient : 5

SPECIALITE: PAYSAGE ET GESTION DES ESPACES NATURELS

OPTION: PAYSAGES, ESPACES VERTS

Vous êtes technicien supérieur territorial à la ville de X., qui compte 30 000 habitants. A la suite du diagnostic sanitaire d'un alignement d'arbres sur une artère centrale, la ville a préconisé l'abattage rapide de certains arbres pour des raisons de sécurité vis-à-vis des usagers.

Le service des espaces verts effectue les élagages ou abattages au coup par coup en tenant compte des contraintes budgétaires et politiques plus que des contraintes techniques ou sécuritaires, sans suivi particulier des arbres.

Le mauvais état général de beaucoup de plantations, et la remise en cause de leur pérennité, ont fait émerger la nécessité de mettre en place de nouvelles méthodes de gestion.

Dans ce contexte, les élus ont décidé de mener une réflexion globale sur la place de l'arbre dans leur ville et vous chargent de ce dossier.

A l'aide des documents ci-joints, il vous est demandé de répondre aux guestions suivantes :

Question 1:8 points

En matière de gestion des arbres, présentez :

- le contexte général des pratiques courantes,
- les nouvelles méthodes, notamment en matière de diagnostic sanitaire.

Question 2: 4 points

Etablissez une méthode pertinente pour la réalisation des abattages et des élagages afin de diminuer leur impact envers les riverains.

Question 3:8 points

Réalisez un ensemble de propositions pour élaborer une véritable politique de l'arbre en ville en tenant compte de la réglementation et de la responsabilité de la ville.

Définissez les moyens (conception, entretien, suivi...) à mettre en oeuvre pour appliquer cette politique.

Elaborez les grands axes de mise en place de cette politique.

Documents joints:

Document 1 : Gestion du patrimoine arboré urbain / S'ouvrir au dialogue - Revue

horticole - Espaces verts n° 439 - septembre 2002 - 2 pages

Document 2 : L'importance de l'expertise pour une collectivité - Espaces verts -

décembre 2003 - 3 pages

Document 3: Gestion de l'arbre en ville, exemple de l'agglomération lilloise -

Horticulture et paysage magazine - Espaces verts - mai 2002 -

4 pages

Document 4 : Le diagnostic sanitaire : une affaire de spécialistes - Horticulture et

paysage magazine - Profession paysagiste - décembre 2000 -

2 pages

Document 5 : La responsabilité pénale en cas d'accident impliquant un arbre -

Horticulture et paysage magazine - Espaces verts - mars 1999 -

1 page

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Ce dossier contient 14 pages

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.

Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) <u>autre que celle</u> <u>figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier</u> ne doit apparaître dans votre copie.

Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.